

Réunion du 29 Juin 2023 - 18h00

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 5 avril 2023 ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Délibération relative aux tarifs de location de bancs et de tables extérieures ;
- Bilan du Vide-Grenier du 7 mai 2023 ;
- Bilan des « Terrasses de Dracy » ;
- Plan canicule ;
- Informations du Président ;
- Date prochaine réunion.

Présents : Dominique PETITJEAN – Martial BEUGNET – Marie-Claude PALMACE – Mireille MENAND – Jean-Bernard TUETÉY – Marie-Noëlle HOCQUET – Jean-Claude WURTZ – Michel BERNARD – Annie LEGRAND – Céline MICHARD.

Excusés ayant donné procuration :

Olivier GROSJEAN procuration à Dominique PETITJEAN
Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE
Danièle GODEY procuration à Mireille MENAND

Excusés :

Christian WAGENER
Josiane CARMINATI-LUCAS

Secrétaire de séance : Mireille MENAND

Le Président certifie :

- Que la convocation du Conseil d'Administration du C.C.A.S. a été faite le 21 juin 2023 ;
- Que le nombre d'administrateurs en exercice est de 15.

APPROBATION DU PV DU C.C.A.S. DU MARDI 5 avril 2023

La Vice-Présidente invite les administrateurs à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du mardi 5 avril 2023. En l'absence d'observations, le C.C.A.S. approuve ce dernier à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX TARIFS DE LOCATION DE BANCS ET DE TABLES EXTÉRIEURES 2023

Le C.C.A.S a fixé comme suit les tarifs de location suivants à compter du 1^{er} juillet 2023 :

➔ **Forfait 1 table et 2 bancs ou 1 table et 8 chaises : 5 €**

Livraison du matériel : 18 €

Accord à l'unanimité.

BILAN DU VIDE-GRENIER DU 7 MAI 2023

RECETTES		DEPENSES	
- Exposants : 54 x 5 €	270 €	Communication	10 €
TOTAL	270 €	TOTAL	10 €

BÉNÉFICE : 260 € (identique à celui de la précédente édition).

Pour mémoire, la communication du vide-grenier en quelques chiffres :

- **1 article dans la presse** (dans le JSL le 05/05) ;
- **40 affiches imprimées** (A3 et A4) ;
- **770 flyers distribués** ;
- **2 messages sur PanneauPocket** (plus de 434 vues) ;
- **200 plans imprimés** ;
- **Plus de 1 534 vues** de l'annonce du vide-grenier dracysien sur le site « *vide-grenier.org* ».

Malgré une météorologie pluvieuse, les retours ont été plutôt positifs et aucune demande de remboursement n'a été reçue en mairie.

BILAN DES « TERRASSES DE DRACY »

Madame la Vice-Présidente explique le bilan financier de l'édition 2023 des « Terrasses de Dracy » suivant :

🚦 Groupes, animations musicales	:	2 600,00 €
🚦 Son et décoration lumineuse (3 soirées)	:	2 973,60 €
🚦 Heures supplémentaires personnel (3 soirées)	:	673,88 €
🚦 Droits SACEM	:	332,82 €
🚦 « Repas » techniciens / musiciens (pris en charge par le commerçant les vendredis en l'absence de droit de place)	:	/
TOTAL		6 580,30 €
🚦 Achats Metro (boissons et bougies)	:	/ (C.C.A.S.)
TOTAL		6 580,30 €

Quelques gouttes de pluie s'étant invitées au tout début de la soirée, le groupe « MONKEY FIVE » a préféré de ne pas se produire pour ne pas endommager leur matériel technique et leurs instruments. Comme il l'avait été convenu en amont, cette prestation a été reprogrammée le 23 juin.

Malgré cette déconvenue, la Municipalité a tout même assuré un fond musical grâce à l'intervention de Martial BEUGNET, adjoint au Maire ce qui a permis de garder de l'esprit festif pour le public sur la place de la Mairie pour un moment convivial et joyeux. Les coûts liés donc à cette soirée ont été pris en charges par le budget communal (SACEM + son et décoration lumineuses + heures supplémentaires personnels).

Après avoir donné lecture du courrier de Christian WAGENER au sujet de l'organisation de cette dernière et après avoir fait un tour de table, plusieurs remarques ont été formulées pour améliorer cette manifestation pour la prochaine édition, à savoir :

- ❖ **Sur la restauration** : bien que la qualité et la quantité soient au rendez-vous, l'attente est encore trop longue et le prix des boissons lors de la première soirée n'était pas adapté. Il pourrait être envisagé de diversifier l'offre de restauration en faisant venir un autre prestataire comme le pizzaiolo qui vient sur la commune ou bien de proposer un plat unique. Un bilan sera prochainement fait avec le Food truck « C'EST DANS LA BOÎTE » afin d'étudier toutes les pistes possibles pour 2024.
- ❖ **Sur les groupes musicaux** : dans l'ensemble les trois groupes ont été appréciés avec une mention spéciale pour « ONYX » qu'il est envisagé de reconduire sur les prochaines « Terrasses ». La question a également été soulevée sur le fait d'avoir, réparti sur les trois soirées, deux groupes musicaux et un DJ.
- ❖ **Sur la communication** : cette manifestation étant une animation musicale et non un concert, les différents supports de communication communaux seront harmonisés.
- ❖ **Sur le parquet** : son état s'étant progressivement dégradé avec les années, il serait envisagé de le changer dans le cadre du budget communal 2024 en lien avec la commission « Culture et Vie associative ».
- ❖ **Sur l'éclairage** : si la scène est bien éclairée, il a été observé un manque d'éclairage au niveau des tables installées sous les tilleuls. Il serait envisagé d'acquérir dans le budget communal 2024 une guirlande led type « guinguette » pour donner un peu de lumière à la tombée de la nuit (achat en lien avec la commission « Culture et Vie associative »).
- ❖ **Sur le tri sélectif** : depuis 2022, le Grand Chalon met à disposition des corbeilles à double flux pour faciliter le tri des déchets. Malgré le fait que cette année, le C.C.A.S. en a eu plus que l'année passée et que les enfants ont été mis à contribution à chaque début de soirée pour sensibiliser le public présent sur cette question environnementale, des efforts restent encore à faire.

PLAN CANICULE

Début juin, le gouvernement a présenté son plan pour faire face aux vagues de chaleur de l'été. Les communes et les C.C.A.S. seront sollicités à plusieurs titres pour tenter de préparer au mieux la survenue d'épisodes caniculaires et de protéger les habitants.

Ces actions seront mises en œuvre chaque année ou seulement en cas d'alerte canicule. Elles visent « quatre publics cibles » : le grand public, les jeunes et les personnes vulnérables, les travailleurs et les événements sportifs et culturels.

Dans le cadre des actions de prévention à destination des personnes vulnérables, un registre de communal été créé au moment de la pandémie de COVID-19 et il est actualisé régulièrement. En cas de déclenchement d'alerte canicule, il sera activé et une permanence téléphonique sera mise en place afin de connaître les potentiels besoins de ces administrés et d'apporter de l'aide.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT :

- Réunion « *Octobre Rose* » - 22 juin.

Dominique PETITJEAN s'est rendue le 22 juin dernier à la réunion organisée par la Direction des Solidarités et de la Santé au sujet de la prochaine édition d'Octobre Rose, mois dédié à l'information et la promotion du dépistage du cancer du sein.

Dracy-le-Fort reconduira sa marche le 1^{er} octobre prochain. Un projet avec le Centre Orthopédique serait également envisagé avec la mise à disposition d'un préparateur physique pour l'échauffement. Une rencontre à ce sujet devrait prochainement s'organiser.

Il a également été acté, à l'unanimité, de :

- Acheter des rubans à remettre aux participants lors de la remise de leur contribution ;
- Fixer la participation financière à 5 € et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans ;
- Projeter une vidéo de sensibilisation réalisée par le corps médical (support encore à définir : écran avec vidéoprojecteur ou télévision) ;
- Utiliser la signalétique permanente qui sera prochainement installée dans le village pour matérialiser les deux parcours (5 et 10 kilomètres) ;

- Noël du Groupe Scolaire :

Spectacle de Noël « *Le Bal de Noël* » par la Compagnie Shagaï : prestation à 600 €. Cette année, il aura lieu le vendredi 15 décembre à la salle polyvalente, André JARROT.

Un point sera prochainement fait avec le corps enseignant afin d'organiser la traditionnelle distribution des chocolats.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le jeudi 7 septembre à 18h30.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Le Secrétaire
Mireille MENAND

La Vice-Présidente du C.C.A.S.,
Dominique PETITJEAN